

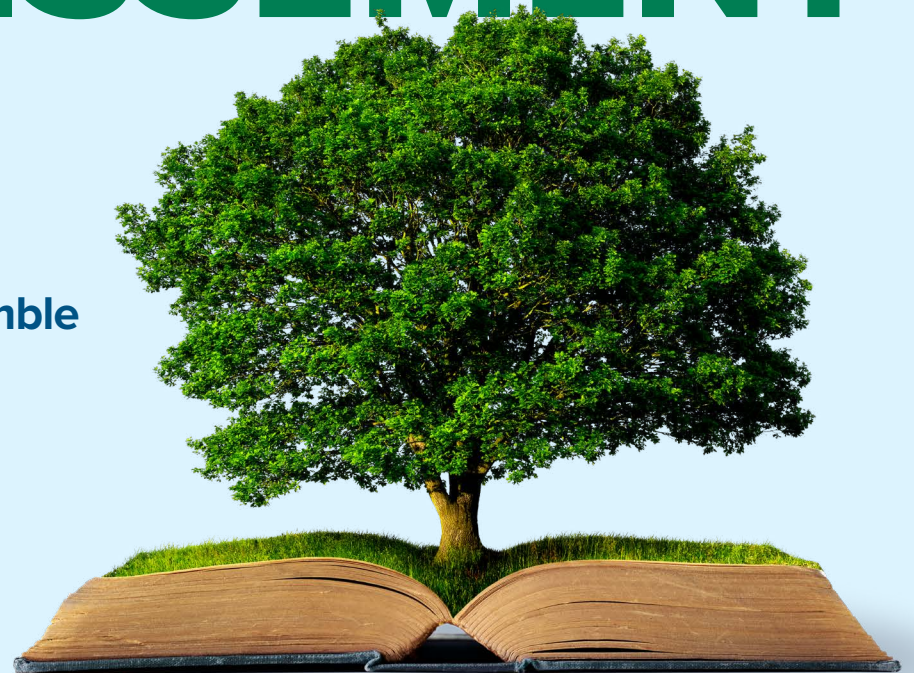


MACKENZIE
Placements

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DURABLE

Créer un monde davantage investi, ensemble

Dernière mise à jour : Septembre 2024



Notre engagement

Aujourd'hui plus que jamais, les investisseurs sont sensibles au fait que les entreprises et les gouvernements doivent de toute urgence prendre davantage leurs responsabilités dans la gestion des défis mondiaux qui nous touchent tous.

Nous sommes tous parties prenantes de l'économie mondiale. Les citoyens, les sociétés, les décideurs et les institutions financières doivent collaborer davantage vers l'atteinte d'objectifs communs, comme la lutte contre les changements climatiques ou la promotion d'une économie plus diversifiée et inclusive.

Mackenzie a pour mission de créer un monde davantage investi, ensemble. Nous croyons qu'il est essentiel de faire front commun afin de réaliser cette mission et de bâtir un avenir durable pour tous. Nous suivons un modèle collaboratif, à la recherche de valeur ajoutée à long terme, en tenant compte des besoins de nos clients, de nos employés, de nos actionnaires, de nos collectivités et de notre planète.

Pour nous, nous engager dans la voie du développement durable, c'est valoriser le comportement progressiste des entreprises et des gouvernements, de même que tenir compte de la viabilité sociétale et environnementale à long terme des produits et services offerts par le privé et soutenus par l'État. Nous visons à intégrer le développement durable dans la culture, les pratiques et les processus de placement de Mackenzie.

En ce qui concerne nos placements, notre approche est axée sur la conviction selon laquelle les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) importants présentent des risques et des occasions sur le plan financier et jouent donc sur

la valeur que nous pouvons apporter à nos clients et à l'écosystème dans lequel nous évoluons. Dans toutes les catégories d'actif, nous nous efforçons d'intégrer les facteurs ESG au processus de placement et tirons parti de notre rôle de gestionnaires du capital pour stimuler l'action par le dialogue, la collaboration et le vote. Conformément à la structure indépendante de type boutique de Mackenzie, nos équipes de placement offrent à nos clients diverses perspectives par leur philosophie et leur approche uniques en matière de placement, de même que par leur façon d'intégrer les facteurs ESG importants.

Dans le cadre de nos démarches visant à créer une solution de rechange plus durable pour les investisseurs, nous savons que nous ne pouvons pas y arriver seuls. Nous croyons que c'est en travaillant à l'unisson – avec nos partenaires sectoriels et communautaires, et aidés de nos actionnaires et de nos clients – que nous pouvons avoir le plus de poids. Parce qu'ensemble, c'est mieux.



LUKE GOULD
Président et chef de la direction
Placements Mackenzie



À propos de Placements Mackenzie

Fondée en 1967, la Corporation Financière Mackenzie (« Placements Mackenzie » ou « Mackenzie ») est une société de gestion d'actifs mondiaux de premier rang au pays dont le siège social se trouve à Toronto et qui compte des équipes de placement à Winnipeg, Vancouver, Boston, Dublin et Hong Kong.

En tant que membre de la Société financière IGM (une filiale de Power Corporation) dont l'histoire remonte à 1926, Mackenzie profite de la stabilité financière qu'offre une organisation fermement établie tout en conservant un modèle de type boutique en matière de gestion de placement.

Les équipes de placement distinctes et chevronnées de Mackenzie offrent des approches fondamentales et quantitatives associées à une expertise dans les catégories d'actif traditionnelles et non traditionnelles, notamment les actions, les titres à revenu fixe, les actifs alternatifs, les devises et les stratégies multi-actifs. Mackenzie est résolue à offrir un rendement corrigé du risque concurrentiel à long terme en s'engageant à adopter des pratiques durables et à respecter les Principes pour l'investissement responsable (PIR) des Nations Unies.

Mackenzie a trois filiales :

- 1 Mackenzie Investment Corporation**
(« MIC » ou « Mackenzie USA »)
- 2 Mackenzie Investments Europe Limited**
(« MIEL » ou « Mackenzie Europe »)
- 3 Mackenzie Investments Asia Limited**
(« MIAL » ou « Mackenzie Asia »)

Des talents en placement dans une structure de type multi-boutiques

Nos équipes indépendantes appliquent des philosophies et des approches distinctes en matière de placement.

Chacune est formée d'experts en gestion de placement qui collaborent à l'exécution du mandat confié. Ces équipes appliquent notre politique globale d'investissement durable, laquelle oriente la façon dont les facteurs ESG sont intégrés dans les analyses de placement et les processus décisionnels.¹

Des experts à leur tête

Notre structure de type boutique est chapeautée par deux chefs des placements : **Lesley Marks** dirige nos équipes d'actions fondamentales, tandis que **Steve Locke** s'occupe des équipes de titres à revenu fixe, d'actions quantitatives et de stratégies multi-actifs. C'est que pour nous, la spécialisation et l'expertise sont des atouts essentiels dans le monde des placements d'aujourd'hui.

¹ Bien que chaque boutique d'investissement ait développé son propre processus pour appliquer la politique d'investissement durable, certains Fonds n'intègrent pas les facteurs ESG ou n'appliquent pas l'engagement des actionnaires au niveau du Fonds dans leur processus. Veuillez vous référer au prospectus applicable pour plus de détails.



Il ne suffit plus aux entreprises de générer des rendements. Nos équipes et nos investisseurs se soucient de la qualité du rendement des placements, soit de la mesure dans laquelle les entreprises respectent leurs engagements en matière de développement durable.

LESLEY MARKS

Cheffe des placements, Actions



Aucune méthode de recherche ne saurait procurer suffisamment d'information pour investir dans des marchés complexes. En combinant les recherches macroéconomiques et quantitatives, l'analyse fondamentale du crédit et la recherche ESG, nous veillons à faire en sorte que les limites de chaque méthode soient compensées par les capacités des autres.

STEVE LOCKE

Chef des placements, Titres à revenu fixe et stratégies multi-actifs

Notre Politique d'investissement durable

La Politique d'investissement durable vise à officialiser l'approche de Mackenzie en matière d'investissement durable.

Elle énonce les attentes de Mackenzie à l'égard de nos équipes de placement (dans toutes les catégories d'actif) en ce qui a trait à la prise en compte des facteurs ESG dans leur processus de placement. Dans certaines circonstances, nos clients institutionnels peuvent présenter des approches différentes qui obligent nos équipes de placement ou nos sous-conseillers à déroger à la présente Politique. En outre, certains Fonds n'intègrent pas les facteurs ESG ou n'appliquent pas l'engagement des actionnaires au niveau du Fonds dans leur processus, tels que les FNB indiciels, et où cette politique ne s'appliquerait pas. Veuillez consulter le prospectus applicable pour plus de détails.

Qu'est-ce que l'investissement durable?

Nos clients ont toujours compté sur nos recherches d'expert exclusives, nos outils de premier ordre et nos valeurs fermement ancrées pour obtenir des rendements corrigés du risque à long terme.

Aujourd'hui, nous nous efforçons d'intégrer également les risques et les occasions ESG dans notre processus et notre analyse de placement. Puisque nous valorisons le comportement progressiste des entreprises et des gouvernements – et tenons compte de la viabilité sociale et environnementale à long terme des produits et services offerts par le privé et soutenus par l'État –, nous favorisons l'investissement durable de deux façons :

1. Des approches intégrant les facteurs ESG importants sur le plan financier, qui cherchent à atténuer le risque de placement et à rehausser les rendements **(soit les Fonds d'intégration des critères ESG)**.
2. Les approches qui visent à influencer positivement un ou plusieurs facteurs ESG, ou qui ont intégré les facteurs ESG dans leurs objectifs fondamentaux de placement **(soit les solutions d'investissement durable)**.

Que sont les facteurs ESG?

ENVIRONNEMENTAUX

- Gestion de l'énergie
- Émissions de gaz à effet de serre
- Pollution de l'air
- Épuisement des ressources et de l'eau
- Gestion des déchets et des matières dangereuses
- Biodiversité et déforestation

SOCIAUX

- Niveau de paix
- Égalité des revenus
- Droits de la personne
- Confidentialité et sécurité des données des clients
- Gestion du capital humain
- Diversité et inclusion
- Santé et sécurité au travail
- Relations communautaires

GOVERNANCE

- Composition et compétences du conseil d'administration
- Rémunération des cadres supérieurs
- Diversité et structure du conseil d'administration
- Pratiques fiscales, comptables et d'audit
- Corruption
- Stabilité politique
- Primauté du droit

Notre cadre d'investissement durable

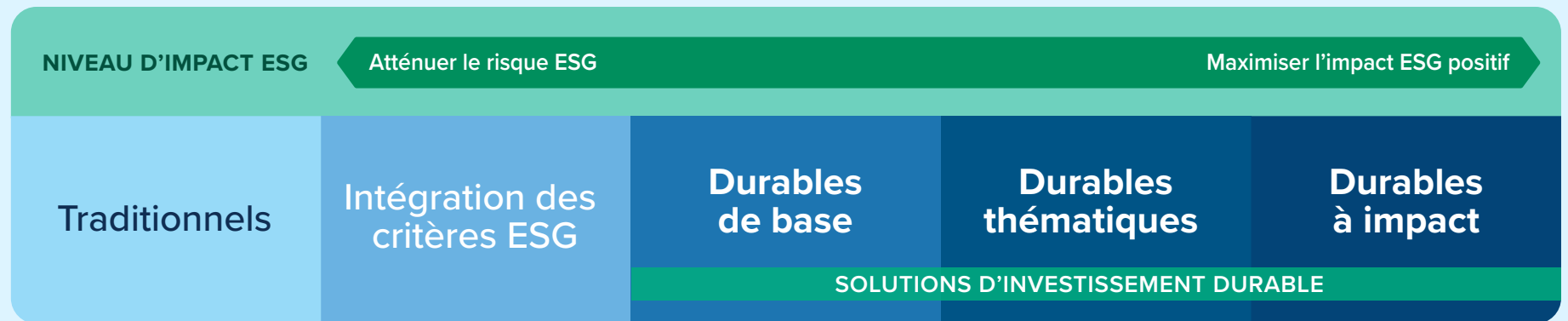
Notre cadre simple présente nos deux grandes approches de l'investissement durable :

1 Lorsque nos équipes de placement visent à comprendre et prendre en compte le risque ESG important, cette approche est connue sous le nom de **Fonds ou FNB d'intégration des critères ESG**, qui comprend les pratiques décrites dans la présente Politique d'investissement durable. Les fonds communs et les FNB qui prennent en compte des facteurs ESG importants dans leur processus d'investissement indiqueront leur approche unique dans la section Stratégie d'investissement du prospectus.

2 Plus nous avançons dans l'échelle présentée, plus les facteurs ESG deviennent un élément central du processus de placement et font partie de l'objectif de placement fondamental des fonds communs ou des FNB. Ces solutions d'investissement durable se divisent en trois catégories :

- **Investissement durable de base** : Privilégier les placements dans des entreprises ou des émetteurs qui ont des pratiques et des comportements ESG progressistes.
- **Investissement durable thématique** : Investir dans des macro-tendances durables comme le climat ou la diversité.
- **Investissement durable à impact** : Miser surtout sur les retombées durables tout en tenant compte du rendement financier.

TYPES D'INVESTISSEMENTS



Nos principes d'investissement durable

Notre organisation adhère également à un ensemble de principes qui guident nos décisions :

1 Créer de la valeur

Nous nous efforçons de prioriser la création de valeur pour nos clients en réalisant des rendements corrigés du risque concurrentiels à long terme dans un éventail de placements diversifié.

2 Intégrer les facteurs ESG importants

Nos équipes considèrent généralement les facteurs ayant une influence marquée sur le risque et le rendement, dont les facteurs ESG. Nous sommes d'avis que les facteurs ESG importants présentent à la fois des risques et des occasions sur le plan financier.

3 Intervenir auprès des entreprises et des émetteurs

En tant qu'investisseurs à long terme et gestionnaires du capital, nous croyons à l'efficacité du dialogue avec les entreprises et les émetteurs ainsi que du vote par procuration pour promouvoir la bonne gouvernance et la gestion des enjeux ESG importants. Nous préférons le dialogue constructif au désinvestissement.

4 Respecter les valeurs des clients

Nous offrons des solutions durables de base, thématiques et à impact qui visent à générer des rendements et à répondre aux demandes des clients voulant effectuer des placements en harmonie avec leurs valeurs.

5 Faire de la promotion une priorité

Nous croyons qu'en coordonnant nos efforts internes et externes, nous pouvons davantage contribuer à bâtir un avenir plus durable. Voici nos thèmes prioritaires :

- Nous croyons que la bonne gouvernance est le signe d'une gestion compétente et que les entreprises et les émetteurs bien gérés produisent des rendements durables à long terme supérieurs à la moyenne.
- Nous reconnaissons également que les risques physiques et transitionnels liés au climat ont une incidence sur la valeur que nous pouvons procurer à nos clients.
- Nous faisons la promotion d'entreprises et d'émetteurs diversifiés, équitables et inclusifs qui respectent les droits de tous les êtres humains et agissent dans l'intérêt supérieur de leurs employés, de leurs clients et de leurs collectivités.

Principes pour l'investissement responsable

Nous sommes devenus signataires des Principes pour l'investissement responsable (PIR) en 2014. Depuis, nous nous engageons à arrimer en continu nos pratiques, nos politiques et nos documents de divulgation à ces principes. Nous exigeons que nos sous-conseillers de fonds de placement soient eux aussi signataires des PIR.

Suivant les six principes, nous agissons comme suit :

- 1.** Prendre en compte les questions ESG dans les processus d'analyse et de décision en matière d'investissement.
- 2.** Être un investisseur actif et prendre en considération les questions ESG dans nos politiques et pratiques d'actionnaire.
- 3.** Demander aux entités dans lesquelles nous investissons de publier des informations appropriées sur les questions ESG.
- 4.** Favoriser l'acceptation et l'application des principes auprès des acteurs de la gestion d'actifs.
- 5.** Travailler ensemble pour accroître notre efficacité dans la mise en application des principes.
- 6.** Rendre compte de nos activités et progrès dans l'application des principes.

Signatory of:



Notre approche de l'investissement durable

Conformément aux cadres connexes des PIR des Nations Unies et du CFA Institute, nous croyons qu'il existe plusieurs approches d'évaluation des risques ESG importants pour nos différents produits de placement.

Nos équipes de placement sont tenues d'évaluer et d'envisager les facteurs ESG importants dans leurs processus décisionnels touchant à la fois les titres individuels et le portefeuille global.

Bien que chaque boutique d'investissement ait développé son propre processus pour appliquer la Politique d'investissement durable, certains Fonds n'intègrent pas les facteurs ESG ou n'appliquent pas l'engagement des actionnaires au niveau du Fonds dans leur processus. *Veillez vous référer au prospectus applicable pour plus de détails.*

Notre Politique d'investissement durable exige des équipes de placement qu'elles tiennent compte des approches suivantes dans leur analyse et leur processus de placement.

Recherche et analyse

Conformément à leur philosophie, nos équipes de placement doivent mener des contrôles préalables approfondis à l'égard des entreprises ou des émetteurs, entre autres sur leur stratégie d'affaires, leur potentiel de bénéfices ainsi que les risques et les occasions qu'ils présentent.

Le processus de surveillance initiale et continue comprend :

- un cycle complet de réunions avec les entreprises ou les émetteurs dans lesquels nous envisageons d'investir;
- des évaluations quantitatives et qualitatives de leurs données financières, de leur rendement non financier et de leurs mesures de risque;
- des discussions avec les analystes de placement de firmes de courtage;
- des recherches thématiques occasionnelles.

Le but de l'exercice est surtout de comprendre et d'évaluer la stratégie des entreprises ou des émetteurs, notamment l'incidence des facteurs ESG sur les activités et le rendement. Les entreprises ou les émetteurs et leurs instances de surveillance, comme les conseils d'administration, devraient disposer des connaissances, des plans et des mesures de surveillance nécessaires pour contrer les risques ESG importants qui peuvent nuire aux rendements des placements ou pour tirer parti des occasions ESG qui peuvent avoir l'effet contraire.

Pour MIEL seulement (conformément à la Directive sur les droits des actionnaires II de l'Union européenne)

En plus de ce qui précède et conformément à ses propres philosophies et approches, l'équipe Mackenzie Europe investit dans des entreprises qui, selon elle, ont un avantage concurrentiel durable dans des marchés attrayants et sont ainsi susceptibles de générer des rendements corrigés du risque à long terme.

Exclusions à l'échelle de l'organisation

Définition : *Le filtrage négatif, dans un fonds ou un portefeuille, de certains secteurs, de certaines entreprises ou de certaines pratiques à partir de critères ESG donnés.*

Placements Mackenzie appuie la Convention sur les mines antipersonnel et la Convention sur les armes à sous-munitions à titre d'initiatives internationales visant à répondre aux préoccupations d'ordre humanitaire entourant l'utilisation de ces armes.

Dans le cadre de notre engagement à l'égard de ces conventions, nous n'investirons pas délibérément dans des sociétés qui participent* à la production, à l'utilisation ou à la distribution de mines terrestres antipersonnel ou d'armes à sous-munitions lorsque nous exerçons le contrôle de la politique de placement.

Ces exclusions visent les actions et les titres de créance d'entreprises, mais non les placements dans des instruments dérivés ou des fonds qui suivent un indice pour lesquels notre exposition est indirecte et indépendante de notre contrôle. En ce qui concerne les mandats où nous n'avons pas le pouvoir d'influencer la politique de placement, nos clients peuvent demander des exclusions différentes ou encore demander qu'il n'y ait pas d'exclusions.

Intégration des facteurs ESG

Définition : *L'inclusion systématique et explicite par une équipe de placement des facteurs ESG dans son processus de placement. L'intégration des facteurs ESG passe surtout par la compréhension des risques et des occasions ESG importants d'une entreprise ou d'un émetteur.*

Les facteurs ESG importants sont ceux qui pourraient avoir une incidence sur la situation financière ou les résultats opérationnels d'une entreprise ou d'un émetteur de titres de créance; ce sont donc ceux qui ont le plus d'importance pour les investisseurs.

Nous reconnaissons que l'importance des facteurs ESG varie selon le secteur d'activité, la zone géographique et les circonstances. Lorsqu'elles analysent les placements dans nos mandats, nos équipes de placement se doivent de

cerner, d'évaluer et d'atténuer les risques ESG ou de tirer profit des occasions qui sont ou qui pourraient jouer de façon importante sur le rendement à long terme.

Nos équipes de placement utilisent diverses ressources pour recueillir des renseignements sur les facteurs ESG qui sont importants pour leurs placements ou leurs fonds.

* La participation est déterminée selon la méthode de Sustainalytics.

En tant qu'organisation, nous avons adopté des cadres reconnus par notre secteur pour guider nos pratiques de placement.

Le cadre d'intégration des facteurs ESG du CFA Institute

Le cadre d'intégration des facteurs ESG du CFA Institute fournit des lignes directrices détaillées qui peuvent être appliquées à diverses étapes du processus de placement. À l'aide de renseignements pertinents, nos équipes de placement sont guidées tout au long des étapes de recherche, d'évaluation et de construction de portefeuille.

Pour demeurer fidèle à son style et à sa philosophie uniques, chaque équipe de placement peut appliquer à son processus de placement l'approche d'intégration des facteurs ESG la plus appropriée. Parallèlement, elle doit démontrer que ses pratiques en la matière sont appliquées de façon systématique et explicite. Voici quelques méthodes de démonstration suggérées :

- Exemples précis de facteurs ESG importants ayant une incidence sur les décisions relatives à la sélection, à l'évaluation ou à la pondération des titres;
- Preuve de recherche ESG exclusive;
- Renseignements sur les placements ou l'orientation du portefeuille visant à obtenir un profil ESG plus favorable.

Bien que nous fassions activement progresser nos pratiques d'investissement durable et notre adhésion à la politique, certains investissements ne se prêtent pas à une intégration ESG. Par exemple, les investissements basés sur un indice qui visent à reproduire les mêmes expositions que l'indice parent n'intègrent pas les facteurs ESG.

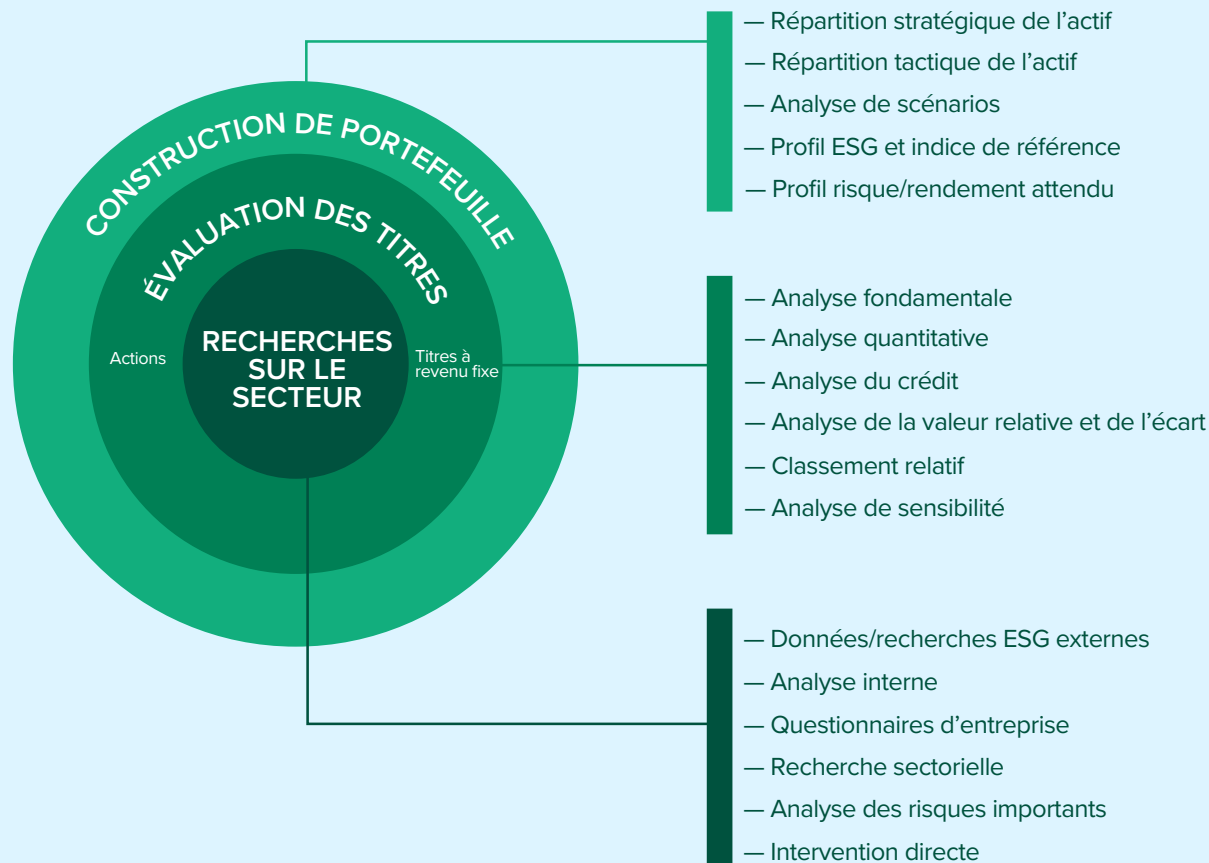


Figure 2. Source : Adapté du cadre d'intégration des facteurs ESG du CFA Institute.

Gérance

Définition : *La gérance s'entend du recours à ses droits d'actionnaire pour influencer le comportement de l'entreprise ou de l'émetteur concerné, notamment par l'intervention directe, la collaboration, la présentation individuelle ou collective de propositions d'actionnaires et le vote par procuration.*

Nous reconnaissons qu'à l'époque où nous vivons, les choses évoluent rapidement. Par exemple, certaines des entreprises qui émettent le plus de gaz à effet de serre sont également les plus essentielles à notre quotidien. Plutôt que d'appliquer des exclusions générales à l'ensemble de nos portefeuilles, nous croyons que notre rôle premier, à titre d'actionnaires actifs, consiste à nouer un dialogue constructif avec les entreprises ou les émetteurs qui sont réputés présenter les risques ESG les plus élevés. À nos yeux, il est important de travailler avec les secteurs privé et public pour nous assurer de bâtir un avenir durable.

Grâce à notre stratégie d'actionnariat actif, nous exerçons nos droits de vote et nouons un dialogue avec les entreprises ou les émetteurs dans lesquels nous investissons. Nous pouvons ainsi mettre au jour les risques et les occasions ESG importants qui peuvent jouer sur le rendement à long terme et entrer en conflit avec les objectifs des portefeuilles que nous gérons.

À nos yeux, il est important de travailler avec les secteurs privé et public pour nous assurer de bâtir un avenir durable.

Voici comment nous cherchons à influencer les entreprises ou les émetteurs de titres de créance dans lesquels nous investissons :

Intervention directe

Définition : *Mackenzie définit une intervention comme une interaction ayant des objectifs clairs ou des résultats attendus visant à préserver et à générer de la valeur à long terme pour les investisseurs. Les interactions avec les entreprises ou les émetteurs de titres de créance dans lesquels nous investissons suivent un processus prédéfini dans le cadre duquel les progrès et les résultats obtenus au fil du temps sont suivis et consignés.*

Il y a longtemps que les interventions auprès des entreprises ou des émetteurs de notre portefeuille font partie intégrante de l'approche de Mackenzie. Nous pouvons nous y prendre de nombreuses façons. Grâce à des recherches sectorielles et thématiques continues, nos équipes de placement sont appelées à acquérir des connaissances sur les facteurs ESG importants pour les placements que nous détenons. Ces recherches sont au cœur de notre stratégie d'actionnariat actif, dans le cadre de laquelle nous nous efforçons d'améliorer les documents de divulgation, d'accroître la volonté de mieux faire les choses et de générer davantage de retombées positives.

Au chapitre des titres de créance, nous attendons de nos professionnels de placement qu'ils interagissent avec les émetteurs privés et souverains de sorte à promouvoir les émissions de titres ESG et à renforcer les valeurs rattachées à l'investissement durable.

Nos interventions sont entrées dans le Portail de suivi de Mackenzie, et nous en suivons la progression.

Modes d'intervention

Dialogue avec les entreprises ou les émetteurs

Lorsque sont décelés des risques ou des occasions importants, nos équipes sont appelées à intervenir directement auprès des parties prenantes de l'entreprise ou de l'émetteur pour les en informer, mettre tout le monde au diapason et prendre des mesures visant à atténuer les risques et à maximiser les occasions. Méthodes à la disposition de nos équipes :

1. Par écrit. Elles peuvent demander des renseignements supplémentaires ou des éclaircissements afin de poursuivre leurs recherches, faire part de leur intention d'approfondir le dialogue sur les risques ou les occasions décelés ou demander une réunion officielle pour que tout le monde soit sur la même longueur d'onde et que des objectifs réalisables soient établis.
2. Lors de réunions. Des réunions bien documentées permettent aux équipes de se faire une idée de l'incidence du risque en question, de mieux comprendre le point de vue de l'entreprise et, au besoin, de monter un plan de gestion des risques ou des occasions.

Collaboration entre actionnaires ou investisseurs

Nous reconnaissons que pour des risques et des occasions ESG précis concernant une entreprise ou un émetteur, nous pouvons parfois apporter une contribution plus grande en nous alliant à d'autres actionnaires ou investisseurs.

Ces démarches de collaboration font l'objet d'un examen au cas par cas et sont soumises à l'approbation du comité directeur du développement durable. Entre autres critères du comité, notons l'exposition de Mackenzie à l'entreprise, l'incidence importante du risque ou de l'occasion ESG et l'adéquation avec les priorités de promotion de Mackenzie.

Vote par procuration

Le vote par procuration est un élément important de l'actionnariat actif et de la bonne gouvernance. Conformément à notre responsabilité, nos votes par procuration s'alignent sur les objectifs de nos clients et tiennent compte des risques ESG importants. Un résumé de notre Politique sur l'exercice des droits de vote par procuration est inclus dans la notice annuelle de nos fonds communs de placement et FNB destinés aux particuliers, et l'exemplaire complet du texte peut être fourni sur demande.

Le dossier de vote par procuration est affiché sur notre site Web pour chaque fonds commun de placement et FNB offert au public.

Action collaborative

Lorsqu'il y a lieu de le faire, nous travaillons avec des pairs et des partenaires du secteur pour mettre en lumière des risques et des occasions ESG en particulier. Placements Mackenzie est membre d'Action climat 100+, membre fondateur d'Engagement climatique Canada, signataire fondateur de la Déclaration des investisseurs canadiens sur la diversité et l'inclusion de l'Association pour l'investissement responsable (AIR) et signataire fondateur de la Déclaration des investisseurs canadiens sur les changements climatiques de l'AIR.

Il est également important de concevoir des solutions qui affectent délibérément des capitaux à des entreprises aux comportements progressistes et durables et qui favorisent des retombées positives et durables.

Solutions d'investissement durable

Bien que l'intégration des facteurs ESG importants dans le processus de placement soit une pratique fondamentale, il est également important de concevoir des solutions qui affectent délibérément des capitaux à des entreprises aux comportements progressistes et durables et qui favorisent des retombées positives et durables.

Nous proposons des solutions qui font des facteurs ESG une priorité dans les objectifs et les stratégies de placement en utilisant des approches telles que la construction de portefeuilles axés sur les facteurs ESG ou durables thématiques de premier plan.

Dans le cadre de nos solutions d'investissement durable sont exclus les entreprises et les secteurs qui causent des dommages importants et qui ne sont pas en mesure de passer à un modèle d'affaires durable. Par conséquent, nos solutions d'investissement durable n'investiront pas sciemment dans ce qui suit :

- **Armes controversées :** Élargissement de l'exclusion à la grandeur de l'organisation aux sociétés ou aux émetteurs qui participent à la production, à l'utilisation ou la distribution des mines terrestres antipersonnel ou des armes à sous-munitions, aux entreprises ou aux émetteurs qui participent directement (ou par l'entremise de la participation de l'organisation lorsque la société mère possède 10 % ou plus de la filiale concernée) à la production des armes controversées, notamment les armes nucléaires, biologiques et chimiques, le phosphore blanc et les armes à uranium appauvri;
- **Divertissement pour adultes ou pornographie :** Entreprises dont plus de 10 % des revenus sont associés à la production et à la distribution de contenu de divertissement pour adultes ou de pornographie;
- **Jeux de hasard :** Entreprises dont plus de 10 % des revenus sont associés à l'exploitation d'établissements de jeux de hasard, à la fabrication d'équipement spécialisé ou à la fourniture de produits et de services connexes;
- **Tabac :** Entreprises dont plus de 10 % des revenus sont associés à la production ou à la vente au détail de produits du tabac ou à des produits et services connexes;

- **Établissements carcéraux privés :** Entreprises considérées comme des « sociétés d'exploitation d'établissements carcéraux privés » selon les Prison Free Funds (<https://prisonfreefunds.org/companies>), avec la validation du Centre d'excellence du développement durable de Mackenzie.

Ces exclusions visent les actions et les titres de créance d'entreprises, mais non les placements dans des instruments dérivés pour lesquels notre exposition est indirecte et indépendante de notre contrôle. En ce qui concerne les mandats où nous n'avons pas le pouvoir d'influencer la politique de placement, nos clients peuvent demander des exclusions différentes ou encore demander qu'il n'y ait pas d'exclusions. Bien que les exclusions qui précèdent portent sur l'ensemble de nos solutions d'investissement durable, il peut parfois arriver que le Centre d'excellence du développement durable décide d'accorder la priorité au dialogue plutôt qu'au désinvestissement.



Gouvernance et surveillance de la Politique d'investissement durable

Notre Politique d'investissement durable est approuvée par notre comité directeur du développement durable, qui est présidé par notre vice-président principal et chef du développement durable, sous la supervision des chefs des placements. Le conseil d'administration de Mackenzie approuve également la Politique.

La Politique d'investissement durable est rédigée et appuyée par le Centre d'excellence du développement durable de Mackenzie. Ce dernier a été établi en 2020 avec pour but de faire des facteurs ESG un point de mire à l'échelle de l'organisation. Notre groupe d'experts est chargé de mettre sur le marché des solutions durables; de diffuser des pratiques exemplaires, des renseignements et des données de suivi en ce qui a trait aux facteurs ESG; de favoriser l'amélioration du rendement ESG au sein des entreprises et des émetteurs dans lesquels nous investissons; et de promouvoir une saine gestion.

La Politique est mise en œuvre par les équipes de placement de Mackenzie à l'échelle des fonds applicables au moyen des approches décrites aux présentes. Ces équipes collaborent aux pratiques d'investissement responsable par le biais de divers groupes de travail tels que le groupe de travail axé sur les changements climatiques. Celui-ci vise à encourager la collaboration, la formation et l'échange de bonnes pratiques dans toutes les équipes.

Gouverner et surveiller

Comité directeur du développement durable*

Sous-comité du comité d'exploitation de Mackenzie

- Approuve et régit les politiques de développement durable en ce qui a trait à l'organisation et aux placements
- Approuve et supervise les priorités en matière de gérance
- Supervise les cibles liées aux changements climatiques
- Évalue les différents risques et différentes occasions associés à l'investissement durable

Surveillance du chef des placements

- Supervise les pratiques et les progrès des équipes de placement en matière d'investissement responsable

Conseil d'administration de Mackenzie²

- Approuve la Politique d'investissement durable et le lancement de produits durables

Rédiger et appuyer

Centre d'excellence du développement durable

- Favorise la culture de développement durable de Mackenzie
- Lance des solutions d'investissement durable permettant l'affectation de capitaux à des entreprises progressistes et durables
- Offre des services de promotion, de leadership éclairé et de divulgation fondés sur la recherche et les connaissances ESG
- Renforce les pratiques de développement durable en ce qui a trait à l'organisation et à la gestion des placements
- Conçoit des pratiques exemplaires et de la formation
- Fournit des données et des renseignements ESG
- Priorise les risques et les occasions ESG selon une approche descendante
- Assure le soutien nécessaire aux équipes de placement
- Fait progresser les efforts de gérance par l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre d'action collaborative, d'intervention et de vote par procuration

Mettre en œuvre

Divers groupes de promoteurs

- Représentants des équipes de placement
- Promeuvent les normes et les pratiques exemplaires en matière d'investissement responsable – gérance et intégration des facteurs ESG
- Décèlent et communiquent les risques et les occasions associés à la promotion des pratiques
- Collaborent aux plans d'action climatiques, aux données ESG, à la recherche et aux renseignements

Équipes de placement de Mackenzie

- Mettent en œuvre une Politique d'investissement durable dans toutes les catégories d'actif
- Gèrent les risques et les occasions ESG du portefeuille

ACTIONS

TITRES À
REVENU FIXE

PLACEMENTS
ALTERNATIFS

STRATÉGIES
MULTI-ACTIFS

² Certaines initiatives peuvent nécessiter l'approbation du comité du développement durable ou du conseil d'IGM.

Adopter une position claire

Nous croyons que pour mener des démarches de gérance et de promotion optimales, nous devons avoir une orientation à l'échelle à la fois de l'organisation et du portefeuille.

Sur le plan du portefeuille, nous nous attendons à ce que nos équipes de placement interviennent auprès des entreprises ou des émetteurs au sujet des risques et des occasions ESG importants qui peuvent influencer la valeur qu'ils sont en mesure d'offrir aux clients. Sur le plan de l'organisation, notre comité directeur du développement durable établira les priorités de promotion auxquelles sont associés les plus grands risques en raison de notre exposition globale dans nos placements, qui correspondent à nos valeurs organisationnelles et pour lesquelles nous pouvons avoir le plus de poids. La diversité, l'action climatique et la bonne gouvernance sont au nombre de nos priorités.

Diversité, équité et inclusion

Nous croyons que la diversité, l'équité et l'inclusion (DEI) sont liées à de meilleurs résultats organisationnels. Mais plus important encore, nous savons que nous avons besoin d'un plus grand nombre de voix et d'opinions dans des postes de direction et d'autorité pour aborder les enjeux qui touchent tout le monde. Pour soutenir la diversité, Mackenzie s'aligne sur les initiatives suivantes :

Nous avons signé les Principes d'autonomisation des femmes en 2018.

Établis par le Pacte mondial de l'ONU et ONU Femmes, ceux-ci s'appuient sur les normes internationales du travail et des droits de la personne et sont fondés sur le fait que les entreprises ont un rôle à jouer, et une responsabilité à assumer, à l'égard de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes.

En 2020, nous sommes devenus l'un des signataires fondateurs de la Déclaration des investisseurs canadiens sur la diversité et l'inclusion de l'Association pour l'investissement responsable.

Ce travail collaboratif entre les gestionnaires d'actifs et les actionnaires canadiens vise à gommer les inégalités au pays au moyen de mesures délibérées pour la promotion de la diversité et de l'inclusion dans nos portefeuilles et au sein de nos organisations.

Nous sommes signataires de l'engagement de l'initiative BlackNorth.

Il s'agit d'une initiative de collaboration entre des entreprises canadiennes qui vise à reconnaître l'existence du racisme systémique anti-Noirs et son incidence sur les citoyens noirs du Canada (qui représentent 3,5 % de la population) ainsi que la nécessité de créer des possibilités au sein de nos entreprises pour les Noirs.

Dans le cadre de notre engagement continu à l'égard de la DEI, nous nous engageons auprès des entreprises de notre portefeuille dans les sphères suivantes :

- 1.** Amélioration de la divulgation annuelle des données sur la diversité
- 2.** Mesures stratégiques et démontrées au profit de la DEI

Action climatique

Le virage durable en affaires coïncide avec la lutte contre la crise climatique menée par l'économie mondiale. Les dommages causés par les événements climatiques se répercutent dans toute la société, des millions de personnes étant forcées de quitter leur foyer et de vivre dans la pauvreté, sans parler des centaines de milliards de dollars qu'il en coûte.

Chez Mackenzie, nous croyons que les risques physiques et transitionnels sont susceptibles de compromettre la valeur que nous pouvons offrir à nos clients et de rejaillir sur les autres intervenants. Cela dit, nous croyons que la crise climatique peut être source d'occasions pour les entreprises ou les émetteurs capables d'adapter leur modèle d'affaires ou de créer des solutions innovantes. Les étapes fondamentales de l'évaluation, de l'intégration et de la surveillance des risques ou des occasions liés au climat sont la mesure et la divulgation.

Notre société mère, la Société financière IGM, participe depuis longtemps à l'initiative Climate Disclosure Project (CDP), notamment en divulguant tous les ans ses émissions de gaz à effet de serre, dont celles de Mackenzie. De concert avec elle, nous appuyons également les recommandations du Groupe de travail sur la divulgation de l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC), qui visent à améliorer et à bonifier l'information financière liée au climat. De plus, nous accordons la priorité au dialogue plutôt qu'au désinvestissement. Mackenzie fait partie des organisations suivantes, lesquelles nous aident à mettre en œuvre nos initiatives liées au climat :

- Elle est membre du réseau d'investisseurs Ceres Investor Network : Les membres de ce réseau s'engagent et collaborent dans les questions environnementales, sociales et de gouvernance afin de favoriser des pratiques de placement, des stratégies d'engagement organisationnel et des solutions stratégiques de premier ordre par l'intermédiaire de groupes de travail et d'occasions d'apprentissage partagé, dont des webinaires et des événements. Ceres collabore avec les investisseurs pour une meilleure gestion du carbone, de l'eau et des risques associés à la chaîne d'approvisionnement, ainsi que pour une intensification des investissements dans l'énergie propre et les systèmes d'alimentation et d'eau durables.
- En 2021, nous sommes devenus un membre fondateur d'Engagement climatique Canada : Cette initiative dirigée par des investisseurs vise à faire en sorte que les plus grands émetteurs de gaz à effet de serre du Canada prennent les mesures nécessaires pour lutter contre les changements climatiques.

Conscients que le risque climatique présente un risque financier, nous encourageons nos équipes de placement à appuyer de telles initiatives liées au climat lorsqu'elles exercent leurs responsabilités de gérance dans le cadre de leur mandat :

- 1 Promouvoir la divulgation annuelle de l'information liée au climat au moyen de normes telles que l'initiative CDP;**
- 2 Demander des stratégies d'atténuation associées aux risques climatiques ou à la transition, et les comprendre;**
- 3 Évaluer les risques et les occasions liés au climat et discuter avec la direction et le conseil d'administration de leur travail de surveillance à ce chapitre.**

Bonne gouvernance

La bonne gouvernance est la pierre d'assise des entreprises et des États solides, capables de générer une croissance durable à long terme. Elle garantit qu'une entreprise ou un État exerce ses activités avec intégrité et met au point des politiques et des directives qui atténuent l'exposition aux risques et protègent efficacement les intérêts des intervenants.

Nous sommes membre du réseau **International Corporate Governance Network (ICGN)**. Cette organisation fait la promotion de normes efficaces en matière de gouvernance d'entreprise et de gouvernance de l'investissement qui favorisent l'efficacité des marchés et les économies durables dans le monde entier.

Afin de promouvoir davantage la finance durable au Canada, notre équipe des titres à revenu fixe est représentée au sein du **réseau virtuel durable du Forum canadien des titres à revenu fixe (CFIF)**, un groupe mis sur pied par la Banque du Canada. Ses participants qui gravitent autour du marché financier sont prêts à contribuer au développement de la finance durable et à s'efforcer de mobiliser le secteur en soutien à la transition vers une économie durable.



BANK OF CANADA
BANQUE DU CANADA

Parallèlement à ces collaborations sectorielles que nous accueillons favorablement, nous encourageons nos équipes de placement à mettre l'accent sur les éléments suivants dans le cadre de leurs pratiques de gérance :

- La structure et l'indépendance du conseil d'administration
- La structure de rémunération des cadres supérieurs, la surveillance et les indicateurs de rendement ESG
- Les controverses ESG importantes
- La diversité de la direction et du conseil d'administration
- La corruption signalée ou perçue
- La divulgation des répercussions associées aux titres de créance ESG
- La surveillance de la chaîne d'approvisionnement, y compris les signes de violation des droits de la personne

Communication avec les intervenants

Conformément à notre objectif qui consiste à faire de la transparence et de la divulgation des parties intégrantes des solutions que nous mettons sur le marché, nous tâcherons de publier des rapports annuels où sont décrits nos pratiques et nos résultats en matière de développement durable.

Suivant les PIR, nous rendons compte tous les ans de nos activités d'investissement durable.

Visitez le site Web des PIR pour accéder au [dernier rapport sur la transparence](#) de Mackenzie.



Conflits d'intérêts

Nous sommes dotés d'un cadre stratégique et d'une structure organisationnelle qui nous permet de déceler, d'atténuer et de gérer les conflits d'intérêts réels et potentiels pouvant survenir dans le cadre de nos démarches d'intervention.

Nous séparons les tâches comme il se doit entre les décideurs en matière de placement, le personnel des opérations de négociation et les fonctions de deuxième ligne responsables de la surveillance. Tout conflit d'intérêts important relevé, accompagné d'une description de la façon dont il est géré, est consigné et signalé aux conseils et aux comités compétents.



Perspectives

L'innovation et l'imagination continueront de générer des idées propres à favoriser le virage durable en affaires. Nous sommes déterminés à jouer un rôle de premier plan au nom de nos clients, de nos employés, de nos actionnaires et de tous les citoyens du monde. Parce qu'ensemble, c'est mieux.



Il est également important de concevoir des solutions qui affectent délibérément les capitaux à des entreprises aux **comportements progressistes et durables** et qui favorisent des retombées positives et durables.



MACKENZIE
Placements

Les placements dans les fonds peuvent donner lieu à des commissions de vente et de suivi, ainsi qu'à des frais de gestion, des frais de courtage et autres. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les fonds ne sont pas des placements garantis, leur valeur varie fréquemment et leur rendement antérieur peut ne pas se reproduire. Le présent document contient des déclarations qui peuvent être considérées comme des renseignements prospectifs. Ces énoncés prospectifs ne constituent nullement une garantie de rendement ou d'événement futur et sont soumis à des risques et incertitudes. Ne vous fiez pas indûment aux renseignements prospectifs. Par ailleurs, toute déclaration à l'égard de sociétés ne constitue pas une promotion ou une recommandation d'achat ou de vente d'un titre quelconque. Le contenu de cette politique (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforcions d'assurer son exactitude et son intégralité, nous ne sommes aucunement responsables de son utilisation.